

SUJET 6:

1) Définitions :

- **privatisation** : l'opération de cession partielle ou totale du patrimoine de l'Etat à des opérateurs économiques privés.
- **Concession** : c'est un contrat d'exclusivité réciproque par lequel un producteur, le concédant, s'engage à approvisionner son concessionnaire en produits de sa marque et à lui apporter une assistance technique en contrepartie des obligations souscrites au cahier de charges.
- **Libéralisation** : ensemble des mesures tendant à faciliter le développement des échanges internationaux



2) les raisons du retard des programmes de privatisation :

- la nécessité de tirer le meilleur parti de la vente des entreprises publiques
- le souci de préserver la souveraineté nationale

3) les avantages attendus du désengagement de l'Etat :

- les concours financiers de la banque mondiale et du FMI,
- des ressources pour l'Etat ;
- le développement du secteur privé ;
- réduction du déficit budgétaire de l'Etat ;
- le recentrage de l'Etat sur ses activités traditionnelles (assurer le social)
- rédynamisation des entreprises publiques au bord de la faillite etc.

4) Le BOT consiste à permettre à un industriel de mettre en place des infrastructures dans un pays et de les exploiter pour son compte afin de récupérer les sommes investies, et les livrer ensuite à l'Etat.

Le BOT est bénéfique pour un Etat dans la mesure où il permet au pays de se doter d'infrastructures, d'industries...performantes sans participer directement aux investissements nécessaires à leur réalisation.

Par ailleurs, il constitue un investissement direct qui ne génère pas de dette pour les pays.

5) Les retombées de la libéralisation de la filière cacao en Côte d'Ivoire :

- une réorganisation de la filière, par la mise en place de nouvelles structures (ARCC, BCC.)
- la prise en main de la gestion de la filière par les paysans eux-mêmes, ce qui leur confère plus d'autonomie ;
- une amélioration des revenus des producteurs par la stabilisation des prix bords champ, fixés par les paysans eux-mêmes à travers la bourse du cacao et du café ;
- les paysans négocient directement avec les marchés internationaux, donc supportent directement aussi les risques du marché ;
- pertes de ressources pour l'Etat, qui à travers la CAISTAB mobilisait des fonds pour le financement des investissements,
- nombreux conflits entre producteurs du fait de la multiplicité des structures de gestion...